CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E67260** **VALABLE JUSQU'AU** **12/05/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1996

Raison sociale : ISOLATION CORRECT PROTECT ENGENEERING

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/06/2005

Sigle : ICPE

Capital : 80 000

33 CHEMIN DE PONTOISE
ZA DES BOSQUETS N3
95540 MERY-SUR-OISE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 409 978 855 00032

Téléphone : 01 30 36 93 93 **Fax :** 01 30 36 03 97

Portable : 06 80 32 63 76

Code NACE : 4329A

Responsabilité légale :
GROUPE GT (880 209 358)

Numéro caisse de congés payés : 020761590

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 412070R1247000/001293756/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 412070R1247000/001293756/0

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : icpe@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 241 275 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7143	Sécurité passive contre l'incendie	3	04/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 09:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.